



CYGNUS OLOR

Nom commun : Cygne tuberculé

Catégorie : FAUNE

Famille : *Anatidae*

Milieu : Eau douce

Origine géographique : Asie - Europe centrale

Nom Anglais : Mute Swan

Auteur : Gmelin, 1803

Introduction en France : métropole

MODALITÉS DE GESTION

Une expérimentation de gestion a été menée sur les populations du marais Audomarois (Pas-de-Calais) sur 5 ans en 2009-2013, puis reconduite sur 3 ans (2014-2017), en raison des dégâts causés par les cygnes sur les cultures maraichères.

Une campagne de stérilisation des œufs a été mise en place, ainsi que des prélèvements d'individus erratiques. Les tirs ont été réalisés par des agents de l'ONCFS, et les prélèvements sont restés inférieurs à 15 % de l'effectif total de la population. Ces interventions ont été autorisées par la préfecture, par dérogation aux interdictions portant sur les espèces protégées.

Cette expérimentation a donné des résultats positifs. Les effectifs de cygnes durant la période de reproduction ont diminué de 28 %, et le préjudice lié aux dégâts causés a diminué et s'est stabilisé. Les gestionnaires préconisent donc de poursuivre cette méthode de régulation avec un quota limité à 35 cygnes prélevés par an ([Millot, 2013](#) ; [Millot, 2017](#)).

MODALITÉS D'INTRODUCTION EN FRANCE ET IMPACTS DOCUMENTÉS

Introduit comme oiseau d'agrément et consommé au Moyen-âge, l'espèce n'était à l'époque pas répandue à l'état sauvage. Les individus actuels seraient issus d'échappées d'élevages plus récents, l'espèce s'étant répandue à l'état sauvage à partir des années 1970. Elle est aujourd'hui présente sur quasiment tout le territoire ([Triplet et al. 2003](#)).

Les individus nicheurs peuvent présenter des comportements très agressifs envers les autres espèces nicheuses, mais leur impact réel sur les autres espèces est discuté ([Gayet, 2010](#)). L'espèce a également un impact sur la flore aquatique et les berges par son alimentation et son piétinement, et elle favorise l'eutrophisation des milieux aquatiques par ses déjections ([Triplet et al. 2003](#))

Répartitions :

[En France](#)

[En Europe](#)

Contributions : Jean-François Maillard, ONCFS.

Date de rédaction : 21/02/2017, version 1.

PRODUCT DESCRIPTION

Pas de retour d'expérience de gestion disponible actuellement. [Oiseaux.net](http://oiseaux.net)

[INPN](#)

[DAISIE](#)

[GISD](#)

[CABI](#)

[Fouque C., Benmergui M., Gayet G., Guillemain M. et Shcricke V. 2007. Expansion démographique du Cygne tuberculé en France et conséquences. Rapport scientifique pour la stratégie nationale pour la biodiversité. ONCFS. 15-19.](#)

[Gayet G. 2010. Colonisation d'un écosystème d'eau douce hétérogène par un oiseau d'eau herbivore : le cygne tuberculé \(*Cygnus olor*\) dans les étangs piscicoles de Dombes. Thèse de doctorat. Université de Montpellier 2. 183 pp.](#)

[Millot A. 2013. Proposition pour la reconduction de la régulation de la population du Cygne tuberculé \(*Cygnus olor*\) sur le marais Audomarois. Partie 1. Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale. 36 pp.](#)

[Millot A. 2017. Proposition pour la reconduction de la régulation de la population du Cygne tuberculé \(*Cygnus olor*\) sur le marais Audomarois. Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale. 99 pp.](#)

[Triplet P., Vigne J.-D. & Clergeau P., 2003. Le Cygne tuberculé : *Cygnus olor* \(J.F. Gmelin, 1789\). Pages 195-197, in : *Évolution holocène de la faune de Vertébrés de France : invasions et disparitions* \(M.Pascal, O. Lorvelec, J.-D. Vigne, P. Keith & P. Clergeau, coordonnateurs\), INRA, CNRS, MNHN \(381 pages\). Rapport au Ministère de l'Écologie et du Développement Durable \(Direction de la Nature et des Paysages\), Paris, France. Version définitive du 10 juillet 2003.](#)

Espèce protégée ([arrêté du 29 octobre 2009](#)).

Espèce dont la détention est soumise à autorisation :

- [Arrêté du 10 août 2004](#) (en lien avec la CITES) fixant les conditions d'autorisation de détention d'animaux de certaines espèces non domestiques dans les établissements d'élevage, de vente, de location, de transit ou de présentation au public d'animaux d'espèces non domestiques
- [Arrêté du 10 août 2004](#) fixant les règles générales de fonctionnement des installations d'élevage d'agrément d'animaux d'espèces non domestique

CITATION

GT IBMA. 2017. *Cygnus olor*. Base d'information sur les invasions biologiques en milieux aquatiques. Groupe de travail national Invasions biologiques en milieux aquatiques. UICN France et Agence française pour la biodiversité.

